

N°46

CARNAC MAGAZINE

PRINTEMPS 2015

**Vie municipale :
retour sur les vœux**
p. 4

**Tourisme :
Carnac, station classée**
p. 6

**Aménagements :
PLU**
p. 8

**Retour
en images**
p. 15



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Armelle MOREAU,
Adjointe chargée du Tourisme



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances
et du Développement Économique



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

■	Edito en français et breton.....	p.3
■	Vie municipale.....	p.4-7
■	Dossier spécial PLU.....	p.8-12
■	Forum.....	p.13
■	État civil.....	p.14
■	Retour en images.....	p.15-16

LA VILLE À VOTRE ÉCOUTE !

UN NOUVEAU SITE INTERNET !

Soucieuse de l'information de ses concitoyens, la Municipalité de Carnac entreprend la refonte du site internet de la commune (www.carnac.fr).

Créé en 2006, ce site internet a besoin d'être modernisé afin de répondre davantage aux besoins de ses utilisateurs : informations complémentaires, accessibilité, avancées technologiques, internet mobile...

Le questionnaire encarté dans ce magazine nous permet d'évaluer l'usage que vous faites de l'outil actuel, ainsi que vos attentes à l'égard du futur site internet.

Merci de retourner ce questionnaire à l'accueil en mairie **avant le 6 avril 2015**. Il est également remplissable en ligne sur le site internet de la mairie www.carnac.fr.





ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

Comme je vous l'indiquais lors de la cérémonie des vœux, 2014 fut pour notre équipe municipale une année de réflexion et d'appropriation des dossiers. 2015 sera une année de réalisations, avec de nombreux projets qui vont prendre forme de manière concrète et visible aux yeux de tous.

Tout d'abord, le PLU, Plan Local d'Urbanisme, devrait être approuvé d'ici début 2016. Il remplacera le POS, en vigueur depuis 1999. Faire aboutir un PLU dans une commune littorale est un exercice particulièrement complexe, tant les contraintes légales sont nombreuses : loi Littoral, loi ALUR, loi SRU, PPRL, Grenelles de l'environnement, sites mégalithiques et classés sont autant de cadres légaux qui nous laissent peu de marge de manœuvre. Mais loin de tout fatalisme, notre volonté est de considérer ces éléments comme des richesses et des outils de valorisation afin d'éviter toute fossilisation de notre territoire. Ce PLU doit être au service d'une politique urbaine à la fois maîtrisée et cohérente, qui contribuera au développement de la démographie et de l'emploi.

En 2015 toujours, nous lancerons plusieurs appels d'offres pour la construction du nouveau restaurant scolaire. Nous avons souhaité le reconstruire à neuf sur un nouveau site, afin d'offrir à nos 528 jeunes demi-pensionnaires des conditions de restauration optimales. Les modalités de réalisation de cet équipement sont en cours de concertation avec les acteurs intéressés au projet.

Notre programme de rénovation urbaine va également s'intensifier en 2015, avec l'aménagement de l'avenue des Druides, et la réfection de la rue Saint-Cornély. Ces travaux vous seront explicités par l'intermédiaire de réunions publiques. D'autres secteurs, comme la place de l'église, la voirie de nos campagnes ou l'ensemble du front de mer seront eux aussi rénovés, embellis, sécurisés avant la fin de ce mandat. Au cours des cinq prochaines années, pas moins de 24 millions d'euros seront investis afin d'accroître l'attractivité de notre commune, tant pour les Carnacois que pour nos nombreux visiteurs.

Carnac bouge, Carnac avance !

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagiz ker,

Evel ma'm boa lâret deoc'h en abadenn an hetoù, 2014 zo bet, evit hor pare gêr, ur blezad da brederiñ ha da zeskiñ an teuliadoù. E 2015 e vo graet traoù, gant kalz raktresoù hag a zay da vout fetis hag a-wel d'an holl.

Da gentañ e tlehe steuñv lec'hel ar c'hêraozañ (SLK) bout degemeret a-benn fin 2015. Kemer a ray lec'h ar steuñv tiraozañ (STIR) hag a dalv adal 1999. Luziet-spontus eo kas ur SLK da benn en ur gumun ag an Arvor, kement a lezennoù a zo : lezenn an aodoù, al lezenn evit al lojers evit an holl hag ur c'hêraozañ renevezet (LOHKR), al lezenn Kengred hag adneveziñ ar c'hêrioù (KAK), steuñv dizarbenn riskloù an arvor (SDRA), Grenelle an endro ha lec'hiennoù meurvein e roll ar monumantoù broadel zo frammoù lezennel razh anezhe hag a laka bec'h àr omp. Ne faot ket deomp lezel hor c'hornad-bro da fosilaat en arbenn dezhe, neoazh, kentoc'h gwelet an traoù-se evel pinvidigezhioù ha benvegoù d'e dalvoudekaat. Ar SLK-se a rank harpiñ ur politikerezh kêr mestroniet ha poellek àr un dro, hag a sikouro diorren ar boblañs hag an implijoù.

E 2015 c'hoazh ec'h embannimp galvoù da ginnigoù evit lakaat sevel ar preti-skol nevez. Divizet hon eus er sevel en-dro en ul lec'h nevez evit kinnig aoziou pred ag ar gwellañ d'hor 528 hanter-lojad yaouank. Ec'h omp é kendiviz gant an obererion stummet gant ar raktres evit gouiet penaos e vo savet an aveadur-se.

Hor programm evit nevesadur ar c'hêrioù a vo stankoc'h e 2015 ivez, bali an Drouized ar ru Sant-Korneli. Displeget e vo al labourioù-se deoc'h e-pad emvodoù foran. Lec'hioù arall, evel plasenn an iliz, hentoù ar maezoù pe an talbenn-mor a-bezh a vo nevesaet, bravaet, suraet ivez a-benn fin ar respetad-mañ. E-korf ar pemp blez da zonet e vo postet 24 milion a euroioù evit kreskiñ dedenn hor c'humun, koulz evit ar Garnagiz evel evit hor gweladennerion niverus.

Karnag a fiñv, Karnag ac'h a àr-raok !

Olivier Lepick
Maer Karnag

RETOUR SUR LES VŒUX



Plus de 400 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux du Maire. Les axes majeurs du mandat et le programme de l'année 2015 ont ainsi été présentés à la population.



Le maire remet la médaille de la ville au Caporal-chef Martin Angermann, afin de le féliciter pour son acte de bravoure qui lui a valu d'être décoré par le Préfet. L'occasion de remercier l'ensemble des forces de l'ordre.



Comme un hommage à l'ensemble des acteurs du territoire un film retraçant les événements majeurs de l'année 2014 a été projeté lors du discours. Retrouvez-le sur le site internet de la commune www.carnac.fr.

UNE NÉCESSAIRE MAÎTRISE DES DÉPENSES

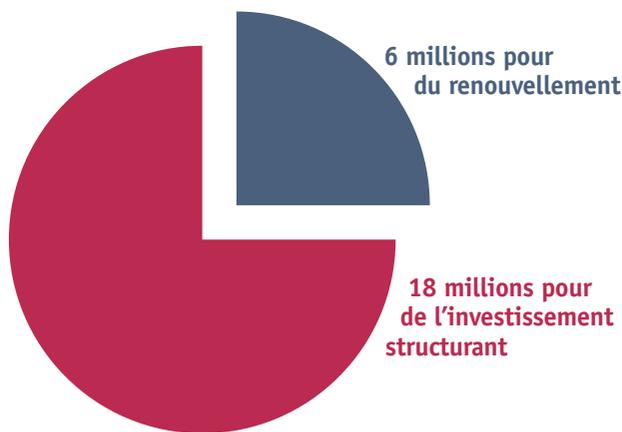
Le contexte économique national doublé d'une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale dotation de l'État au budget des communes, contraint la commune à optimiser sa dépense publique.

La baisse de la DGF ainsi que la contribution demandée aux collectivités territoriales pour rembourser la dette de l'État va impacter les recettes de notre commune à hauteur de 267 713 euros en 2015, 458 828 euros en 2016 et 649 391 euros en 2017 soit **plus d'un million et demi d'euros de baisse** des dotations de l'État à notre commune depuis 2013.

Cette diminution des recettes s'accompagne d'un désengagement de l'État qui transfère chaque année davantage de missions aux collectivités locales comme par exemple la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ou l'instruction des permis de construire.

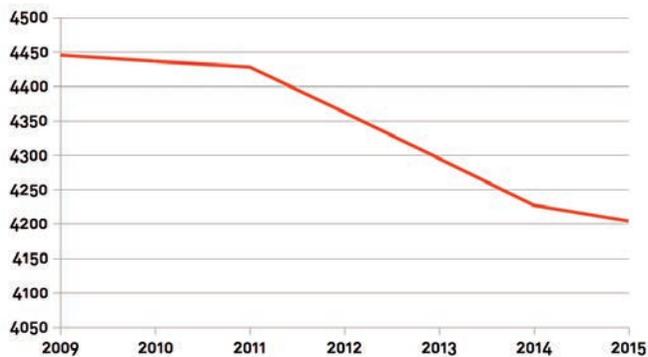
Dans ce contexte économique difficile, Carnac dispose néanmoins d'atouts essentiels : un **faible taux d'endettement** et une **bonne capacité d'investissement** avec un autofinancement de plus de 2 millions d'euros qui permettront la mise en œuvre des projets structurants pour notre commune.

Ainsi au cours des cinq prochaines années, pas moins de **24 millions d'euros** seront investis par la commune dans ses infrastructures, selon la répartition suivante :



Ce montant sera financé par la **CAF** (Capacité d'Autofinancement) pour **15 millions d'euros**, par **l'emprunt** pour **5 millions**, et par des **subventions** pour **4 millions d'euros**. Cet effort important est vital et nécessaire pour notre commune afin de conforter son attractivité tant pour ses habitants permanents, que pour nos résidents secondaires et notre clientèle touristique. ■

UN RÉÉQUILIBRAGE DÉMOGRAPHIQUE NÉCESSAIRE



Évolution démographique depuis 2009

Favoriser l'installation de nouvelles familles à Carnac c'est rééquilibrer la démographie locale et favoriser la vitalité de la commune à l'année.

Pour inverser la tendance de ces dernières années et atteindre **5 000 habitants d'ici à 2025**, et malgré des contraintes urbanistiques nombreuses qui pèsent sur l'évolution de la commune, la municipalité va engager ou faire aboutir des programmes d'envergure. Ces derniers sont inscrits dans le (PADD), Projet d'Aménagement et de Développement Durable débattu lors du Conseil Municipal du 31 janvier dernier (cf page 10).

En matière de logement, les deux programmes, **Parc Belann et Parc Bellevue**, qui comportent plus de **200 logements**, vont sortir de terre. La découverte récente de vestiges néolithiques entraîne le lancement de fouilles archéologiques qui ne bouleversent pas l'économie du programme.

Un grand nombre de lots sera réservé à la location-accession à la propriété afin de favoriser l'installation de primo-accédants. Grâce au programme de « revitalisation de l'habitat » lancé avec le Pact HD, **sept logements en location à l'année verront le jour en 2015 en plein cœur du bourg.** ■

UN AMBITIEUX PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE



Initié en 2014 avec des travaux de voirie réalisés en campagne (Kerogile, Kerléar, Kergrim, Route du Hahon, Chemin de Kergouellec, Chemin des Marais, Bellevue) et de modernisation du mobilier urbain, ce programme va s'intensifier en 2015. La mairie va investir **plus de 400 000 euros pour la réfection de l'avenue des Druides** depuis l'allée des Elfes jusqu'au carrefour des Goémons. Avec pour objectif de redynamiser le secteur de la plage et le rendre plus attractif, les travaux portent essentiellement sur du gros œuvre par un **réaménagement de surface de la voirie et de stationnement.**

Plus harmonieux, plus visibles et plus sécuritaires, avec la création d'une zone 30 dans la partie la plus commerciale, les 1,8 km de voirie seront réaménagés en deux tranches :

- De l'Allée des Elfes au rond-point de Kerlois.
- Du rond-point de Kerlois au carrefour des Goémons.

Ce programme a été présenté aux riverains et commerçants de l'avenue le 17 février dernier.

L'aménagement de la **rue Saint-Cornély** est par ailleurs programmée au cours de l'hiver 2015-2016.

Après une première réunion publique le 13 mars dernier présentant le projet dans son ensemble, une seconde réunion est prévue le 3 avril à 20h30 au Ménéac.

Un plan global de plus de 5 millions d'euros sera engagé sur le mandat pour l'ensemble du territoire et notamment la place de l'église, le secteur de la plage et l'ensemble du front de mer si stratégiques pour l'attractivité de notre commune. ■



REDORER L'IMAGE DE LA COMMUNE ET ACCROÎTRE SON ATTRACTIVITÉ

L'inscription des Mégalithes au patrimoine mondial de l'UNESCO

La reconnaissance du patrimoine mégalithique au rang mondial de l'UNESCO permettrait d'accroître encore davantage la renommée de notre commune.

Les 26 communes membres de l'association Paysages de Mégalithes travaillent à cette obtention sous la présidence du maire de Carnac et le pilotage d'Yves Coppens pour sa dimension scientifique. Le premier comité scientifique international s'est d'ailleurs réuni début décembre à Carnac. Véritable outil de développement touristique et économique, l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO permet d'espérer une hausse de plus de 25 % de la fréquentation de la station, à l'instar d'Albi ou de Carcassonne.



Sous la présidence d'Yves Coppens, une vingtaine de chercheurs européens ont participé au 1^{er} comité scientifique qui s'est réuni à Carnac les 4 et 5 décembre dernier dans le cadre du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La rénovation et la modernisation du Musée de Préhistoire, dont la richesse du fonds mérite d'être mieux valorisée, seront conduites en parallèle, en partenariat avec la Région. Le Musée accueille en effet régulièrement des scientifiques à l'image du colloque Callaïs qui réunira des chercheurs internationaux début avril à Carnac.

L'Office de tourisme, acteur de cette renommée



L'ouverture annuelle des deux antennes de l'Office de tourisme au bourg et à la plage est opérationnelle.

Des travaux de rénovation de ces deux bureaux, à commencer par celui du bourg, vont être conduits avec notamment le changement des menuiseries, le réaménagement et la sécurisation des locaux, la mise aux normes en matière d'accessibilité. Suivront ceux de l'office de la plage, au cours du mandat. Investir pour l'amélioration des infrastructures qui accueillent les touristes ne peut, en effet, que servir à renforcer l'attractivité de Carnac. ■

CARNAC, DESTINATION D'EXCELLENCE !



La réforme du classement des communes touristiques et des stations classées de tourisme, introduite par la loi du 14 avril 2006, a créé un nouveau régime juridique offrant un véritable statut aux communes touristiques. Elle a été menée par l'État afin de contribuer à la promotion de la destination

France, en s'imposant comme un gage de qualité auprès des touristes français et étrangers. Les anciens classements n'étaient plus une garantie systématique de qualité ce qui engendrait une perte du potentiel de notoriété.

Carnac, par décret du 18 décembre 2014, est la **148^e commune** à obtenir ce classement en France, **pour une durée de 12 ans**. Au 11 janvier 2015, 153 Communes sont classées en station de tourisme. Elle est ainsi la **3^e commune** à l'échelle du **Morbihan**, après Arzon et Quiberon, à obtenir ce classement et la seconde au sein du Pays d'Auray, confirmant son attractivité. Être classée « station de tourisme » reconnaît le « **niveau d'excellence** » de la commune.

45 critères pour être station d'excellence

Pour l'obtenir, Carnac a dû satisfaire à **45 critères** regroupés autour de six domaines :

- **offrir des hébergements touristiques** de nature et de catégories variées ;
- **offrir des créations et animations culturelles**, faciliter les activités physiques et sportives en utilisant et respectant ses ressources patrimoniales, naturelles, bâties, ainsi que celles du territoire environnant, pour tous publics et pendant les périodes touristiques ; mettre en œuvre des savoir-faire professionnels au caractère traditionnel, historique, gastronomique ou régional ;
- **offrir des commerces de proximité** et des structures de soins adaptées ;
- **disposer d'un plan local d'urbanisme**, d'un plan de zonage d'assainissement et s'engager à mettre en œuvre des actions environnementales, d'embellissement du cadre de vie, de conservation des sites et monuments, d'hygiène publique et de traitement des déchets ;

PROMOUVOIR CARNAC PAR L'ÉVÈNEMENT

Carnac accueille Midi en France



L'équipe technique de Midi en France en présence de Nadine Roué, adjointe aux animations, et des services de la mairie et de l'Office de tourisme.

La commune va accueillir l'équipe de Midi en France début avril pour une semaine de reportages sur notre commune et les alentours. Une belle promotion du territoire en avant saison. **Rendez-vous les 6 et 7 avril à Port En Dro pour assister dans les conditions du direct aux émissions** qui seront diffusées du lundi au vendredi la semaine suivante sur France 3. Après un repérage des lieux au mois de janvier, une première équipe de journalistes s'est rendue à Carnac au mois de février pour préparer les reportages et interviews. La chapelle Saint-Michel, l'église, nos randonneurs et notre bagad seront entre autre à l'honneur. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ces reportages.

Skedanoz, les nuits scintillantes de Carnac au mois de juillet



La commune, le Musée de Préhistoire, l'Office du tourisme, le Centre des Monuments Nationaux et l'association Paysages de Mégalithes sont à pied d'œuvre pour **proposer, au mois de juillet**, un évènement qui fera le lien entre toutes les composantes de notre ville : les menhirs, le musée, le bourg, la plage.

Skedanoz, c'est une installation lumineuse éphémère durant laquelle vous circulez en autonomie dans les alignements, seulement accompagnés par les lumières qui s'allument sur votre passage, pour s'éteindre dans votre sillage.

Cet évènement s'appuiera sur ce qui fait la valeur ajoutée de Carnac parmi les stations balnéaires : son patrimoine. Ce projet va mettre en lumière nos mégalithes, au sens propre comme au sens figuré et sera ponctué de plusieurs animations associant tous les acteurs du territoire.

Outre la valorisation de la richesse de nos mégalithes, cet évènement permettra d'en expliquer la fragilité et d'accroître leur notoriété. ■

- **organiser l'information touristique** en plusieurs langues sur ses activités et ses lieux d'intérêt touristique ainsi que ceux de ses environs. Disposer d'un office de tourisme classé en 1^{re} catégorie. (Carnac a bénéficié d'une dérogation lors de la période transitoire - voir paragraphe « Prochaine étape ») ;
- **faciliter l'accès** à son territoire et sa circulation intérieure pour tous les publics en améliorant ses infrastructures et son offre de transport, assurer l'entretien et la sécurité des équipements, signaler de manière appropriée son office de tourisme et ses principaux lieux d'intérêt touristique.

Une reconnaissance des actions conduites depuis plusieurs années

L'aboutissement de ce projet complexe et exigeant dans un calendrier très contraint est le fruit d'un travail de qualité mené de façon transversale par l'ensemble des services de la Ville en partenariat avec l'Office de Tourisme. Il récompense ainsi l'ensemble

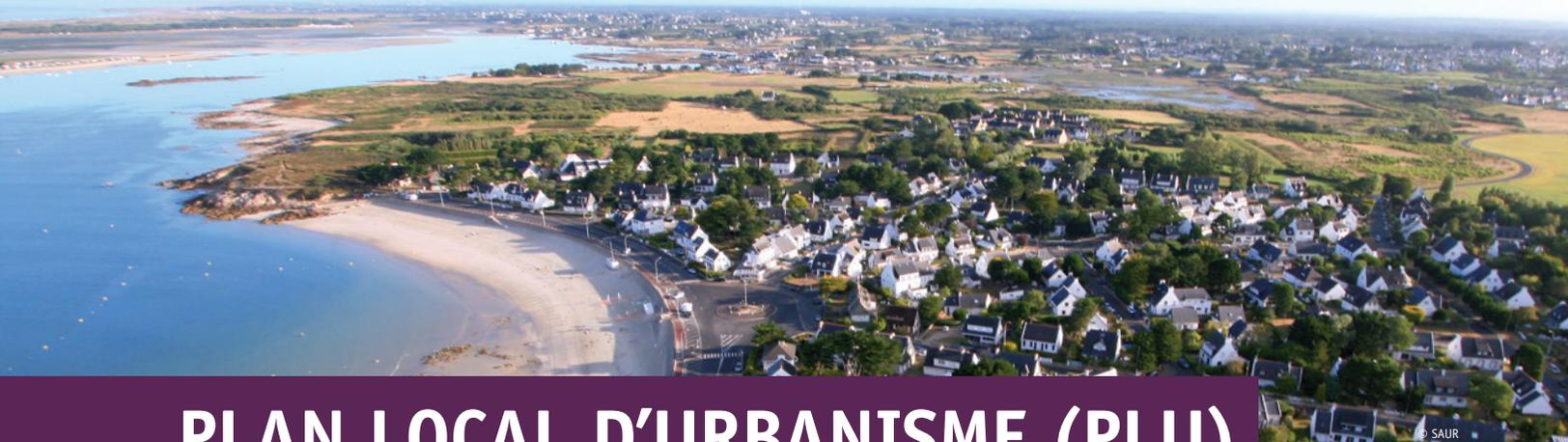
des actions conduites depuis plusieurs années : service Carnoz et Carnavette, brigade de nuit, obtention du label Qualité tourisme®, réhabilitation des chemins, entretien et sécurisation des équipements etc.

Prochaine étape : le classement de l'Office de tourisme en 1^{re} catégorie

La loi du 14 avril 2006 rend également caduque le classement de l'Office de tourisme en 3 étoiles au 1^{er} octobre 2015.

L'Office de tourisme devra donc déposer un dossier de demande de classement en 1^{re} catégorie, correspondant au niveau de prestations le plus élevé.

L'obtention de la marque Qualité tourisme® au mois de mai 2014 et l'accès Wifi pour les visiteurs de l'Office de tourisme sont autant d'atouts pour obtenir le classement en 1^{re} catégorie. ■



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

POUR DÉTERMINER « OÙ ET COMMENT CONSTRUIRE L'AVENIR À CARNAC »

La Municipalité dote Carnac d'un PLU, instrument de politique et de stratégie foncière au service de l'intérêt général, d'ici le début de l'année 2016. L'enjeu est de taille.

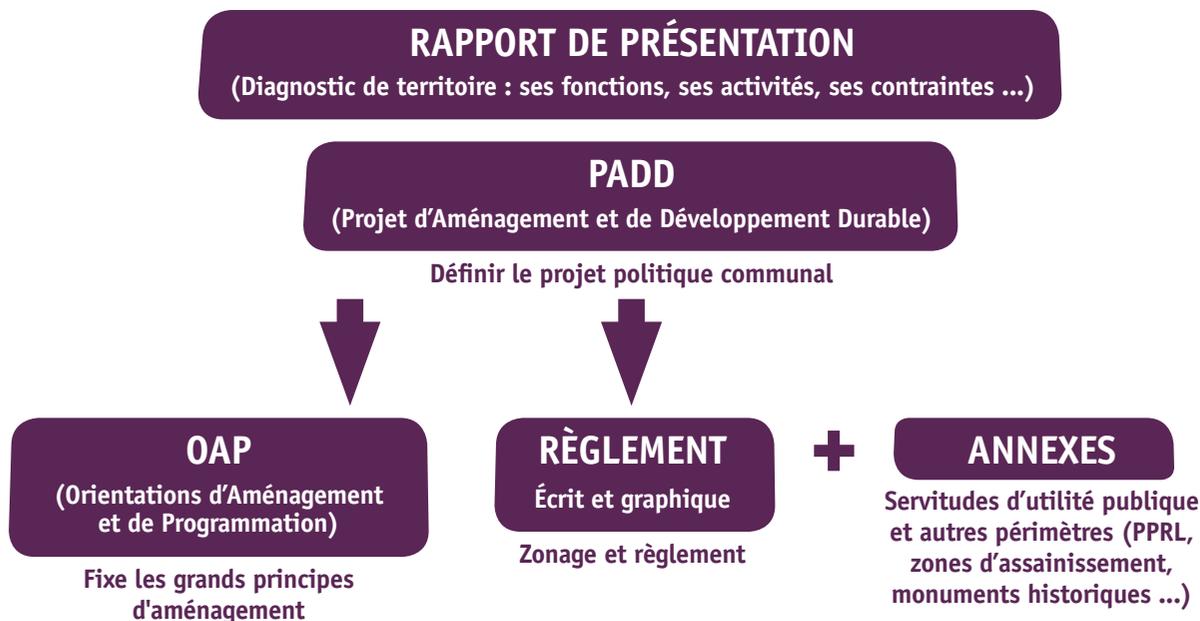
Le POS de Carnac date de 1999. Il n'est donc plus en phase avec les enjeux du territoire et n'est pas adapté aux besoins de construction actuels.

Il s'agit d'adapter les documents d'urbanisme de la commune aux nouvelles normes de construction et de **mettre en place une politique urbaine à la fois maîtrisée et cohérente qui contribue au développement de l'emploi et de l'économie locale à Carnac.**

Si ce document fixait les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, le PLU va au-delà en définissant **un véritable projet d'aménagement et de développement durable sur les 15 prochaines années en tenant compte des besoins et en anticipant ceux des générations futures. Il définit donc, plus globalement, la politique foncière à mener à Carnac sur le long terme.**

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Un ensemble de documents



**L'élaboration du PLU est une nécessité ;
son approbation, début 2016,
une échéance incontournable.**

À défaut de PLU à l'échéance 2017, seul le **Règlement National d'Urbanisme s'appliquerait sur tout le territoire. Extrêmement contraignant, il engendrerait une fossilisation complète du territoire en interdisant toute construction et donc tout développement.**

➔ Le Maire, avec l'accord de la Préfecture du Morbihan, **a obtenu de décorrélérer le PLU du PPRL** pour respecter l'échéance de janvier 2016.

➔ Afin d'associer la population, **une réunion publique est organisée le 30 avril à 20h30 en salle du Ménéac.** Elle sera suivie à l'automne, d'une **enquête publique.**



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

AVANT L'ÉTÉ

« Arrêt » du projet PLU par la commune.

Les Personnes Publiques Associées (DDTM, DRAC, ABF, Conseils régional et général, AQTA...) donnent leur avis dans un délai d'un mois.

- Réunion publique.

À L'AUTOMNE

• **Enquête publique**

Les documents du PLU sont mis à disposition du public pour consultation. Un commissaire enquêteur consigne les remarques sur un registre.

FIN 2015 - DÉBUT 2016

Approbation du PLU par le Conseil municipal.

Le PLU devient exécutoire c'est-à-dire opposable à tous, administration comme habitants.

ET APRÈS

La Municipalité a initié des travaux afin de doter Carnac d'une **AVAP ou Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.**

D'ici deux ans, une AVAP sera élaborée en coopération avec l'architecte des bâtiments de France. Elle permettra de protéger et de faire évoluer le patrimoine bâti de Carnac. Elle constituera un outil de gestion et de promotion du patrimoine, un moyen de valoriser notre territoire et de maîtriser la pression parfois excessive d'une promotion immobilière non raisonnée.

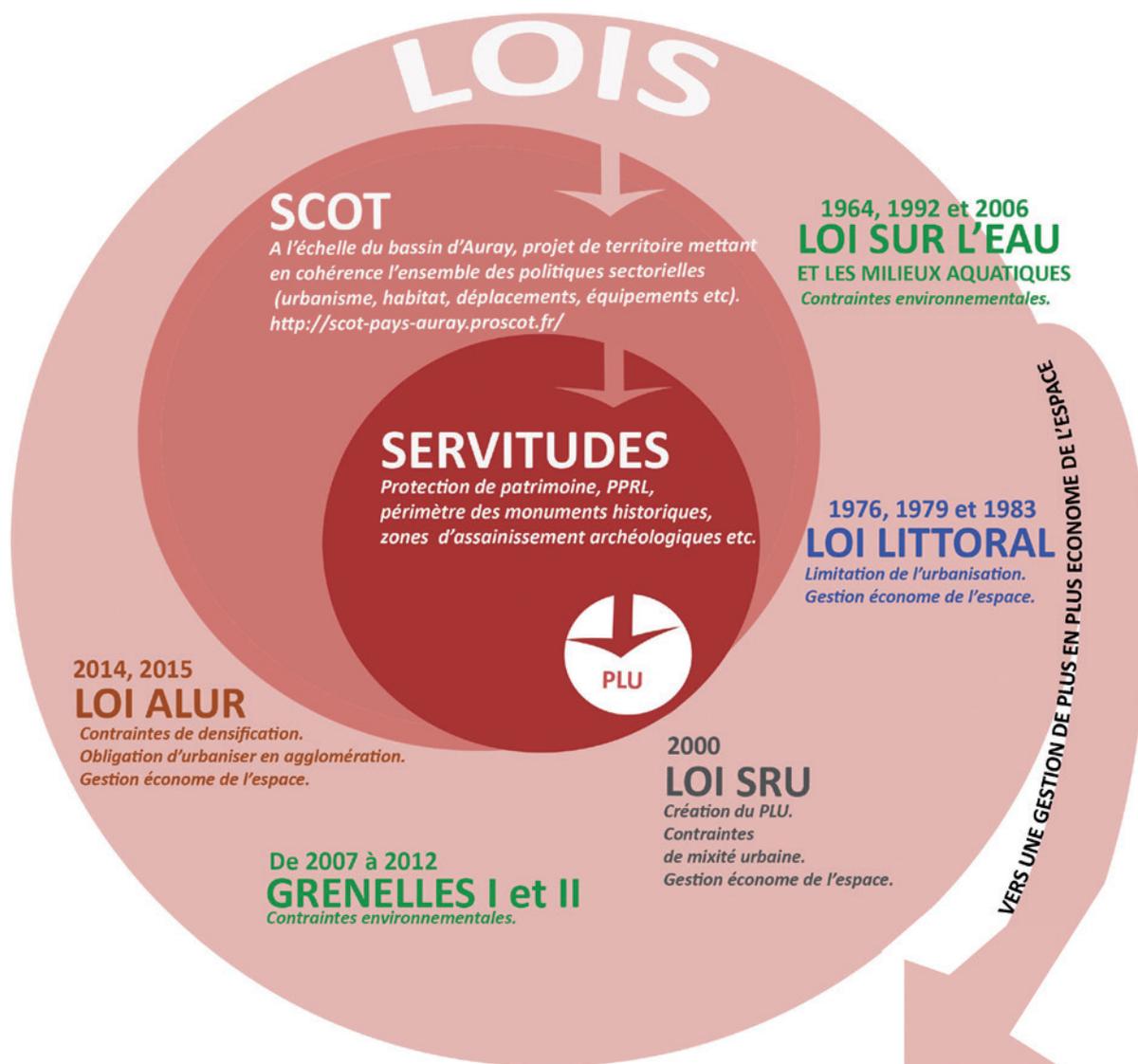
Elle sera ensuite annexée au PLU sous la forme de servitude.

LE CONTEXTE D'ÉLABORATION DU PLU

Au fil des ans, les règles imposées au PLU s'accumulent

Le PLU d'une commune comme la nôtre, située sur le littoral et disposant d'un patrimoine exceptionnel, s'inscrit dans un contexte réglementaire extrêmement complexe et mouvant,

contraint par des lois, un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et des servitudes.



Avec la Loi Alur, de nombreuses parcelles situées dans les hameaux ou villages de Carnac deviennent aujourd'hui inconstructibles.

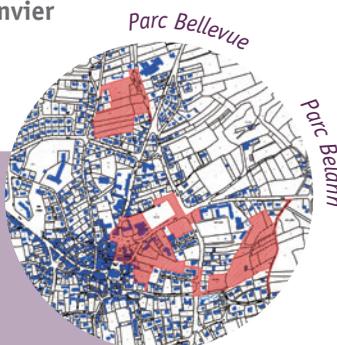
LE PROJET POLITIQUE

Une marge de manœuvre qui se réduit considérablement

La multitude des règles urbanistiques qui pèsent ainsi sur l'élaboration du PLU de la commune limite les élus dans l'expression de leur volonté politique.

Consciente de la multiplicité et de la mouvance de cette réglementation, la Municipalité s'est pleinement emparée de la marge de manœuvre restante en se fixant pour objectif **d'arrêter le PLU de la commune avant le mois de janvier 2016.**

La Municipalité a défini son projet politique communal à travers le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. Ce document important présente les orientations politiques prioritaires d'aménagement à Carnac et a été débattu lors du Conseil Municipal du 31 janvier dernier.



AGIR SUR L'HABITAT

- À portée de tous.
- Ciblé pour les jeunes familles.
- Permettant le maintien à domicile.

ORIENTATION N°1

METTRE EN ŒUVRE UNE AMBITIEUSE RÉNOVATION URBAINE

AGIR POUR PROTÉGER ET SÉCURISER

- Faciliter les déplacements des cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite.
- Protéger les populations des risques littoraux.



Projet à l'étude

Projet à l'étude

AGIR SUR LE CADRE DE VIE

- Maintenir les services et les commerces.
- Embellir les places et les rues, améliorer les stationnements.
- Maintenir les équipements à usages sportif, culturel et à destination de l'enfance-jeunesse.



LEXIQUE

ABF	Architectes des Bâtiments de France	PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
AQTA	Auray Quiberon Terre Atlantique	PLU	Plan Local d'Urbanisme
AVAP	Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine	POS	Plan d'Occupation des Sols
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer	PPRL	Plan de Prévention des Risques Littoraux
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Loi ALUR	pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové
OAP	Orientations d'Aménagement et de Programmation	SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
		SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain

ORIENTATION N°2
**AGIR POUR
UN DEVELOPPEMENT
DE L'ÉCONOMIE
ET DE L'EMPLOI**

RENFORCER L'ATTRAIT TOURISTIQUE

- Moderniser la station.
- Diversifier l'offre touristique.



**SOUTENIR LES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES TRADITIONNELLES**

- Préserver les terres agricoles.
- Favoriser le maintien des activités ostréicoles.



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE

- Soutenir les commerces de proximité.
- Attirer de nouvelles entreprises.



PATRIMOINE BÂTI

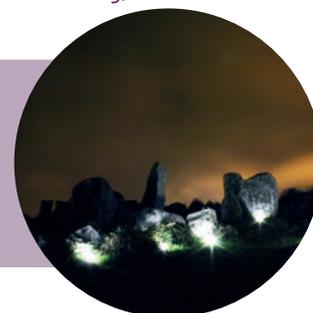
- Respecter l'architecture locale dans les règles de construction.
- Protéger le « petit patrimoine rural » (Ex : croix, fontaines...).



ORIENTATION N°3
**VALORISER
LES PATRIMOINES
CARNACOIS**

PATRIMOINE MÉGALITHIQUE

- Valoriser notre patrimoine mégalithique dans l'objectif d'une reconnaissance par l'UNESCO.



PATRIMOINE NATUREL

- Préserver l'environnement, les paysages identitaires de Carnac.
- Prévoir des règles de construction soucieuses de la performance énergétique.



Carnac à votre image

En 2015, plusieurs dossiers structurants pour l'avenir de notre commune vont se concrétiser. Souvent complexes ou difficilement lisibles, ils n'en restent pas moins stratégiques et il est capital de les négocier avec calme et sérénité. En raison de leur capacité à encadrer, favoriser mais aussi limiter le développement de Carnac pour de nombreuses années, ces dossiers doivent également être menés en gardant à l'esprit une vision globale et prospective de ce que notre commune doit devenir à un horizon de 10 à 25 ans.

Premier dossier stratégique : le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), dont nous avons obtenu le report et la remise à plat, notamment pour ce qui concerne la pertinence de la brèche Ouest de la Grande Plage, après que les services de l'Etat aient enfin accepté d'analyser l'étude commanditée par la commune. Dans ce dossier, c'est une large partie de l'avenir économique de Carnac qui se joue, car un PPRL trop restrictif pourrait ruiner notre potentiel de développement économique. En 2015, nous continuerons donc de nous battre pour faire aboutir un PPRL qui protège les Carnacais, tant physiquement qu'économiquement et patrimoniallement.

Carnac, un souffle nouveau

Les vœux ont été l'occasion pour le Maire de détailler son plan, supposé rendre à Carnac son « lustre d'antan ». Un plan malheureusement fondé sur un autofinancement annuel de 2,5 Millions d'euros. Ce montant semble illusoire quand on annonce simultanément une baisse programmée de la dotation de l'Etat et une diminution de la contribution du Casino.

Sauf, évidemment, si on augmente une nouvelle fois fortement le niveau des impôts locaux ou si on diminue drastiquement les dépenses de fonctionnement. Mais notre majorité municipale ne semble pas s'inscrire dans une logique d'économie.

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Lors des vœux 2015, Monsieur Le Maire nous a présenté un programme de travaux tous azimuts. Leur financement est-il assuré, compte tenu du contexte économique pré-occupant ? Une nouvelle hausse conséquente des impôts locaux est-elle déjà envisagée ?

200 nouveaux logements aidés à Carnac sans aucune information sur leur mode d'attribution ou leur occupation. Qui assurera la charge financière des logements invendus, sachant que lors de ces mêmes vœux la création d'emplois à Carnac n'a pas été évoquée ? À ce sujet, quid de l'installation de Super U à Montauban ?

Second dossier stratégique : le Plan Local d'Urbanisme (PLU), que les Carnacais attendent depuis tant d'années. Il s'agit là encore d'un dossier essentiel qui, au-delà de la constructibilité éventuelle d'une parcelle, va façonner et encadrer pour de nombreuses années l'essor urbanistique, commercial, environnemental et foncier de Carnac. Un bon PLU sera un PLU qui permettra à notre commune, malgré les nombreuses contraintes légales qui pèsent sur elle, un essor économique et urbanistique équilibré entre des préoccupations de protection de notre patrimoine et de nécessaire épanouissement démographique et économique.

Ce sera également l'année des premières réalisations concrètes de la rénovation urbaine de notre commune, qui s'étalera tout au long du mandat et qui constitue le cœur de notre programme : réfection de l'avenue des Druides, début des travaux de rénovation du bourg, travaux de voirie en campagne et lancement des premières études de la rénovation globale du secteur de la plage.

2015 sera donc une année décisive et nous l'aborderons avec calme, détermination et beaucoup d'envie.

Autant le financement de ce plan est contestable, autant son début de mise en œuvre manque de souffle. Le projet de réfection de l'avenue des Druides, décidé sans concertation avec les riverains et les commerçants, est un projet au rabais qui laisse les trottoirs à l'abandon.

Le maintien couteux d'un deuxième office de tourisme en ville ne répond à aucun besoin alors que la création d'un seul et unique Office à la place du restaurant scolaire permettrait un accueil central, sur la route des plages.

J. Le Golvan - C. Lamandé - MF. Bagard - JY. Dereeper.

Concernant le restaurant scolaire, les avis divergent, où en est le projet ?

La culture n'a pas de prix, soit. Mais le coût de fonctionnement de Terraqué et le florilège d'attributions récurrentes pour diverses activités à quasiment chaque conseil municipal interpellent les carnacais. Aurons-nous un jour la présentation des coûts réels de Terraqué (fonctionnement + investissement) ? La période des travaux de l'avenue des Druides est-elle judicieuse ? Pas de projet pour la campagne, les limites de Carnac s'arrêtent-elles aux Menhirs ? MLR-OB

DÉCÈS

- **11 novembre**
Jean PUREN, 86 ans
- **21 novembre**
Pierre JACQUOT, 83 ans
- **6 décembre**
Anne Marie EZANNO veuve LE CORVEC, 91 ans
- **2 décembre**
Nicole TANGUY veuve BERRIGAUD, 67 ans
- **11 décembre**
Jean Pierre THOMAS, 74 ans
- **17 décembre**
Marie-Jeanne BETMALLE épouse SANS, 81 ans
- **11 décembre**
Éliane PRESZTOLANSZKY épouse DEVERRE, 83 ans
- **26 décembre**
Yvonne GOUY veuve PINSARD, 96 ans
- **31 décembre**
Maurits DE GREEF, 88 ans
- **1^{er} janvier**
Jean André THOMAS, 86 ans
- **4 janvier**
Marie-Claude BAILLEUL, 68 ans
- **10 janvier**
Jean TOUTAIN, 88 ans
- **15 janvier**
Isabelle GUHEL, 49 ans
- **17 janvier**
Marie Claudine BERTHOU épouse MORICE, 70 ans
- **25 janvier**
Michel GRIGNON, 78 ans
- **27 janvier**
Clément GUESDON, 81 ans
- **30 janvier**
Angèle BURGUIN veuve LORCY, 87 ans
- **30 janvier**
Pierre MENU, 90 ans



NAISSANCES

- **23 novembre** - Charles HAKIMIAN LE COURTOIS
- **24 novembre** - Tess MORINEAU
- **2 décembre** - Hélline LE GOFF BAPTISTE
- **11 décembre** - Lilou MARSOLIER
- **21 décembre** - Gaspard LACOSTE
- **5 janvier** - Suzanne FETIVEAU
- **8 janvier** - Ambre JEGO

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS !

Plusieurs réunions publiques vont être organisées afin de vous présenter les projets en cours :

- **Vendredi 3 avril à 20h30 en salle du Méneac :**
Présentation du projet pour les travaux de la rue St-Cornély
- **Jedi 30 avril à 20h30 en salle du Méneac :**
Présentation du PLU et de ses servitudes

C'EST EN LIGNE !



Retrouvez les **comptes rendus des derniers conseils municipaux** sous forme écrite et audio sur **www.carnac.fr**

NOUVEAU

LE « CARNAC S'ANIME » DANS VOTRE MAGAZINE !

Désormais le « Carnac s'anime », l'agenda de toutes les manifestations, vous sera adressé chaque mois. Il sera soit encarté dans le magazine comme pour ce numéro, soit intégré au Carnac Echos. Chaque fin de mois, vous aurez ainsi le programme de l'ensemble des animations du mois suivant.





À Noël, les rues de Carnac se sont parées de lumières blanches et dorées, rendant à la commune toute sa magie une fois la nuit tombée.



Sandrine Bugeau est la nouvelle présidente de l'Union Commerciale de Carnac. L'association regroupe 85 adhérents.



Concentrées du 24 au 31 décembre les animations de Noël ont ravi petits et grands avec la participation active des associations. La mini-ferme et le marché de Noël, incontournables rendez-vous de ces festivités ont côtoyé la fanfare (nouveau 2014), la calèche, le petit prince ou encore les soirées tartiflette et bavaroise.



34 équipes de jeunes de 9 à 11 ans (U11), représentant 400 footballeurs ont participé au premier tour du Challenge Henri Guérin en ce début d'année au stade du Ménéc. Les nombreux bénévoles du Carnac Football Club ont assuré le bon déroulement des matchs et de la restauration.



Philippe Charpentier, nouveau Responsable des Ressources Humaines de la commune, aux côtés du maire, d'André Arhuéro et d'Annie Le Deleter, médaillés départementaux du travail (argent) lors des vœux au personnel.

Retour en images



Fin de mandat 2013-2014 pour les 22 membres du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ). Parmi les actions phares qu'ils ont menées, les jeunes se disent fiers d'avoir organisé la fête du skate.



Dans le cadre des échanges avec la ville jumelée d'Illertissen, 35 jeunes accompagnés de 7 adultes ont séjourné en Bavière du 7 au 17 février. C'est dans la meilleure ambiance que la délégation a profité de quatre journées de luge et de ski dans la région d'Oberjoch, a visité le musée des énergies renouvelables à Munich et assisté au carnaval à Dietenheim, à côté d'Illertissen. Les jeunes correspondants bavarois et bretons se retrouveront en familles au mois d'août à Carnac.



Minute de silence (8 janvier) et marche blanche (11 janvier) au lendemain des attentats : la mobilisation des Carnacois montre leur attachement aux valeurs de la République.